

INFORMATIONS – PASSAGE VERS LA 4^E SECONDAIRE

Voici un document de référence qui vous permettra de prendre connaissance des éléments essentiels en vue du processus de choix de cours des élèves de secondaire 3 qui se dirigent en secondaire 4 l’an prochain.

RÈGLES DE PASSAGE VERS LA 4^E SECONDAIRE

Voici les règles auxquelles les élèves de 3^e secondaire doivent répondre pour être promus en 4^e secondaire :

1. L'élève qui est en réussite du français, des mathématiques et de l'anglais **et** qui a accumulé 24 unités est promu en 4^e secondaire.
2. L'élève qui n'a échoué qu'**une** seule matière de base (français, mathématique ou anglais) **DEVRA S'INSCRIRE AU COURS D'ÉTÉ** (fin juin) dans cette matière. La promotion vers la 4^e secondaire sera possible si l'élève a accumulé 24 unités suite au cours d'été.

L'élève qui a **deux** échecs dans les matières de base (français, mathématique, anglais) sera invité à suivre un cours d'été dans une des deux matières et devra le réussir **OBLIGATOIREMENT**. Une promotion vers la 4^e secondaire sera alors possible avec une matière de base en 3^e secondaire, si l'élève a accumulé 24 unités suite au cours d'été. L'élève qui ne suivra pas le cours d'été ou qui l'échouera devra reprendre son année.

3. L'élève qui a **trois** échecs dans les matières de base (français, mathématique et anglais) reprendra la 3^e secondaire.
4. Toute situation particulière peut faire l'objet d'une étude de dossier pilotée par un directeur adjoint et impliquant des professionnels, en plus de l'élève et de ses parents.

UNITÉS

Une unité est une valeur attribuée à une matière en fonction du temps généralement consacré à son enseignement. En règle générale, le dernier chiffre du code matière est représentatif du nombre d'unités accordées. Pour obtenir les unités, l'élève doit réussir son cours avec un résultat minimum de 60 % en juin ou en cours d'été.

EXEMPLE MATIÈRES DE BASE – 3^E SECONDAIRE

COURS	CODE MATIÈRE AU BULLETIN	UNITÉS
Français	13230 <u>8</u>	8
Mathématique	06330 <u>6</u>	6
Anglais de base	13430 <u>4</u>	4
Anglais enrichi	13630 <u>4</u>	4

COURS OFFERTS EN 4^E SECONDAIRE

L'élève du régulier doit choisir s'il poursuit dans le même parcours de formation (formation générale [FG] ou formation générale appliquée [FGA]) qu'à la 3^e secondaire ou s'il change de parcours. Les élèves qui poursuivent dans le parcours FGA doivent obligatoirement suivre le cours science et environnement (SE 402) qui permet l'accès aux cours de chimie et physique en 5^e secondaire.

L'élève du PEI est automatiquement inscrit en FG et l'option Science et technologie de l'environnement (STE 404) est obligatoire pour lui.

L'élève d'Intégra-TIC est automatiquement inscrit en FG. Il a accès aux mêmes options que l'élève du régulier, à l'exception de Média-TIC ainsi que Jeux et animation 3D.

COURS	CODE	NOMBRE DE PÉRIODES		
		RÉGULIER	PEI	INTÉGRA-TIC
Français	FRA 40 <u>6</u>	8	6	6
Mathématique (choix de séquence) : - Culture, société et technique [CST] - Sciences naturelles [SN]	MAC 41 <u>4</u> [CST] <u>ou</u> MAS 42 <u>6</u> [SN]	6 <u>ou</u> 6	6 <u>ou</u> 6	6 <u>ou</u> 6
Anglais de base ou enrichi	ANG 40 <u>4</u> <u>ou</u> ANE 40 <u>6</u>	4 <u>ou</u> 4	4 (ANE)	4 <u>ou</u> 4
Science et technologie (FG) <u>ou</u> Applications technologiques et scientifiques (FGA)	SCT 44 <u>4</u> <u>ou</u> ATS 41 <u>6</u>	4 <u>ou</u> 6	4	4
Histoire du Québec et du Canada	HQC 40 <u>4</u>	4	4	4
Éthique et culture religieuse	ECR 40 <u>4</u>	2	2	2
Informatique	INT 44 <u>4</u>	---	---	4
FG- option au choix à 4 périodes <u>ou</u> FGA option obligatoire à 2 périodes (Science et environnement - SE402)	Voir choix ci-dessous <u>ou</u> SE 40 <u>2</u>	4 <u>ou</u> 2	4 (STE 40 <u>4</u>)	4
Cours obligatoire du domaine des arts	ARP 40 <u>2</u> <u>ou</u> MUS 40 <u>2</u> *	2 <u>ou</u> 2	4 (ARP 44 <u>4</u>) <u>ou</u> (GUT 44 <u>4</u>) <u>ou</u> (PIA 44 <u>4</u>)	---
Éducation physique et à la santé	EDS 40 <u>2</u>	2	2	2

* Ce cours amène les élèves à développer leurs compétences autant en guitare qu'en piano.

DESCRIPTIONS DE COURS POUR LE PARCOURS DE FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE « FGA »

OBLIGATOIRES

APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES (ATS 416)

Le cours d'applications technologiques et scientifiques du parcours de formation générale appliquée prévoit plus de temps de travail en atelier de technologie. Ce cours aborde l'univers du vivant, l'univers technologique, l'univers matériel et « terre et espace » du point de vue des applications (objet, système, produit ou procédé) reliées aux différents champs technologiques (ex. : agroalimentaire, énergie, transport, etc.), dans le but de contrôler le fonctionnement de ces applications.

SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (SE 402) – Préalable : avoir réussi SCT 306 ou ATS 306

Dans la perspective de consolider et d'enrichir la culture scientifique des élèves, ce cours permet, suite à sa réussite, de s'inscrire à des cours optionnels en science de la 5^e secondaire (chimie et physique). Étudiés dans un contexte de démarches d'observation et de construction d'opinion, de stratégies d'exploration et d'analyse ainsi que de techniques liées aux manipulations, les concepts prescrits sont regroupés dans trois univers : 1) l'univers vivant : écologie; 2) l'univers matériel : propriétés physiques des solutions, transformations physiques et chimiques, organisation de la matière, transformations de l'énergie; 3) l'univers de la terre : lithosphère, hydrosphère et atmosphère.

L'élève en FGA n'a donc pas de cours optionnel à choisir.

DESCRIPTIONS DE COURS POUR LE PARCOURS DE FORMATION GÉNÉRALE « FG »

OBLIGATOIRE

SCIENCE ET TECHNOLOGIE (SCT 444)

Le cours de science et technologie du parcours de formation générale est axé sur l'étude de problématiques scientifiques qui proviennent de l'univers vivant, de l'univers technologique, de l'univers matériel et de « terre et espace ». L'élève a l'occasion de travailler ses apprentissages principalement en laboratoire de science et parfois en atelier de technologie.

OPTIONNELS (4 périodes)

L'élève de la FG aura un cours optionnel à son horaire parmi ceux-ci-dessous. Il devra toutefois inscrire 5 choix possibles (par ordre de priorité) sur son choix de cours.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (STE 404) – Préalable : avoir réussi SCT 306 ou ATS 306

Dans la perspective de consolider et d'enrichir la culture scientifique des élèves, le cours permet, suite à sa réussite, de s'inscrire à des cours optionnels en science de la 5^e secondaire (chimie et physique). Étudiés dans le contexte de démarches, d'observation et de construction d'opinion, de stratégies d'exploration et d'analyse ainsi que de techniques liées aux manipulations et de techniques de mesure, les concepts prescrits sont regroupés dans quatre univers : 1) l'univers vivant : écologie et génétique; 2) l'univers matériel : propriétés physiques des solutions, transformations chimiques, organisation de la matière, classification périodique, transformations nucléaires, électricité, électromagnétisme, transformation de l'énergie mécanique; 3) la Terre et l'espace : cycles biogéochimiques, régions climatiques, lithosphère, hydrosphère, atmosphère et espace; 4) l'univers technologique : langage des lignes, ingénierie, matériaux, biotechnologies.

ACTIVITÉS SPORTIVES (ACT 444)

Ce cours vise le développement de l'élève dans trois volets : l'entraînement personnalisé (par la pratique de différents sports et diverses situations d'apprentissage complexes), les compétences sportives (compétences techniques et tactiques lors de situations de compétition) et la découverte et la recherche dans son milieu environnant (élaboration d'activités et implication lors de sorties en plein-air). L'élève doit avoir un intérêt pour les sports en général et être en bonne forme physique vu les exigences de ce cours **(être en mesure de courir 5 km dès les premières périodes de cours)**.

FOOTBALL (FOO 444)

Ce cours optionnel donne l'occasion à l'élève d'approfondir ses connaissances, ses techniques ainsi que ses habiletés dans divers sports, mais plus particulièrement au niveau du football. Il sera amené à se surpasser dans sa pratique d'activités physiques par divers moyens tels que l'entraînement physique, le développement de vitesse, etc. **Préalable : avoir fait partie de l'équipe de football ou être recommandé par un entraîneur.**

JEUX ET ANIMATION 3D (JAN564)

Dans ce cours, l'élève pourra concevoir le graphisme et programmer à l'aide de codes simples des jeux vidéo tout comme Flappy Bird, Zelda 2D et Mario Bros. Également, l'élève pourra créer des images et des vidéos impressionnantes par la modélisation d'objets 3D et par l'animation de ces objets dans un univers tridimensionnel. ***Les élèves d'IntégraTIC n'ont pas accès à ce cours.**

ARTS PLASTIQUES (ARP 444)

Ce cours amènera l'élève à créer des œuvres personnelles et médiatiques en 2D, en 3D et en multimédia tant par le biais du dessin et de la peinture, de la gravure et de l'impression, du modelage et de la sculpture que sur le plan du traitement de l'image par l'informatique (Photoshop), de la photographie ou de l'animation image par image. De plus, il développera son esprit critique en analysant diverses œuvres et films d'animation. L'élève sera amené à approfondir ses démarches de création de manière plus autonome en explorant plusieurs médiums à la fois dans des projets symboliques plus complexes. Il sera mis en contact avec diverses formes de création provenant de différentes époques et mouvements artistiques. **L'élève doit avoir un intérêt marqué pour cette discipline et avoir réussi l'option de 3^e secondaire en arts plastiques (ARP 344), sinon faire un test de dessin.**

ESPAGNOL (ESP 454 [NIVEAU 1] OU 554 [NIVEAU 2])

Le cours permet aux élèves d'acquérir des connaissances afin de développer des compétences de base dans une troisième langue à partir d'une approche communicative qui met l'accent sur l'aspect fonctionnel plutôt que théorique du discours. Il permet, de plus, une sensibilisation à la culture hispanophone et latino-américaine par la connaissance d'événements historiques ou de faits de la vie quotidienne. À la fin du cours, les élèves sont capables de comprendre et d'exprimer en espagnol des idées élémentaires aussi bien oralement que par écrit. **La réussite du niveau 1 (ESP 454) est préalable au niveau 2 (ESP 554).**

PIANO (PIA 444)

Le cours vise à développer chez l'élève l'intérêt de la musique. L'élève apprendra à interpréter des pièces musicales de différents styles en solo ou en duo. Le répertoire comprend des classiques pour le piano, de la musique populaire au goût du jour et certaines œuvres qu'il choisira lui-même. Il pourra apprécier des pièces de différents genres et époques dans le but de développer et d'approfondir ses connaissances musicales. La création d'œuvres musicales se traduit par la composition de pièces ou de chansons variées touchant des styles actuels et même de créations assistées par informatique (I-Pad et Chromebook). Tout au long de l'année, l'élève aura l'occasion de se produire en spectacle à diverses occasions. La formule d'enseignement individualisée du cours de piano permet aux élèves débutants comme aux élèves avancés de développer leur plein potentiel musical !

GUITARE (GUT 444)

Dans la perspective d'un travail constant sur le sens esthétique et sur le développement du jugement critique, le cours prévoit la mise en place de situations d'apprentissage qui demandent : 1) la création d'œuvres de musique, de compositions, d'improvisations ou d'arrangements avec ou sans représentation graphique; 2) l'interprétation d'œuvres musicales personnelles ou d'un répertoire d'œuvres choisies en fonction du développement technique de l'élève et provenant de cultures, d'époques et de styles variés en tenant compte du caractère expressif de l'œuvre, dans le but de se produire dans un spectacle en cours d'année; 3) l'appréciation d'œuvres musicales, en repérant les moyens sonores utilisés, les éléments de langage et de structure, les procédés de composition et les éléments techniques. **L'élève doit**

avoir réussi le cours de musique en 3^e secondaire (344) et demeurer dans la même discipline (guitare ou piano), sinon, une audition devra être faite.

HABITUDES DE VIE EN SOCIÉTÉ (HVS 544)

Ce cours est une évolution du cours d'économie familiale. Il amène l'élève à développer des compétences qui pourront lui servir à faire des choix éclairés pour une saine alimentation et à se donner une qualité de vie par l'acquisition d'aptitudes dans les domaines de l'habillement, de la gestion et du logement. Le programme porte sur quatre thèmes : 1) l'alimentation : prendre conscience de l'impact de l'alimentation sur la santé et acquérir des habiletés qui permettent de s'alimenter de façon saine; 2) l'habillement : développer des habiletés à l'égard de la consommation dans le domaine vestimentaire; 3) la gestion : construire des connaissances en planification budgétaire; 4) le logement : exercer son jugement critique et sa pensée créatrice dans le choix et l'organisation d'un lieu de résidence.

INITIATION AU DROIT (DRT 534)

Le cours d'initiation au droit propose l'acquisition par l'élève d'une connaissance des concepts de base, des règles et des principes fondamentaux du droit québécois et canadien. L'élève sera en mesure de bien repérer des règles de droit, de les analyser et d'en faire la synthèse. Le cours vise le développement chez l'élève d'une capacité d'analyse critique du droit. La maîtrise par l'étudiant d'habiletés pratiques lui permettra d'utiliser le droit dans des problèmes concrets.

MÉDIA-TIC (MED 454)

Le cours Média-TIC propose de développer des compétences en infographie et en création de sites Internet. L'élève sera initié au logiciel «*Adobe Photoshop*» pour faire de la retouche d'images et de photographies ainsi que de la création visuelle en général. Il sera également initié au logiciel «*Adobe Dreamweave*» pour appliquer les concepts de base dans la création de sites Internet. Les élèves intégreront les technologies de l'information et des communications en créant des projets stimulants. * **Les élèves du programme Intégra-TIC n'ont pas accès à ce cours.**

ART DRAMATIQUE (DRA 534)

Les mises en situation qui pourront être vécues dans ce cours sont : 1) la création d'œuvres dramatiques : composition et mise en scène de séquences dramatiques spontanées, écrites, verbales ou non verbales qui seront produites en classe ou sur scène; 2) l'interprétation d'œuvres dramatiques : interprétation d'un personnage et mise en scène de présentations théâtrales devant un public; 3) l'appréciation d'œuvres dramatiques au moyen de communications orales ou de communications écrites sur des productions scolaires, des extraits de répertoire ou lors de sorties théâtrales.

CHOIX D'UNE SÉQUENCE MATHÉMATIQUE DE 4^E SECONDAIRE

Tous les élèves doivent faire un choix de séquence mathématique, qu'ils soient en FG ou FGA.

L'élève, à partir de la 4^e secondaire, doit choisir une séquence mathématique. Le choix se fait selon ses intérêts et ses objectifs professionnels et l'élève doit aussi répondre à certains critères. Ces critères sont des recommandations dans le but de favoriser la réussite de l'élève selon ses capacités.

SÉQUENCE MATHÉMATIQUE CULTURE, SOCIÉTÉ ET TECHNIQUE (MAC 414)

Cette séquence s'adresse à l'élève qui est désireux de poursuivre ses études dans le domaine des arts et lettres, de la communication ou des sciences humaines et sociales. Les principaux concepts qui seront vus sont les suivants : 1) arithmétique et algèbre : expression algébrique, relation, fonction réciproque et système; 2) probabilités et statistique : probabilité subjective, équité, distribution à un et à deux caractères; 3) géométrie et graphes : géométrie analytique et mesure. **Pour être admis dans cette séquence, l'élève doit réussir ses mathématiques 306.**

SÉQUENCE MATHÉMATIQUE SCIENCES NATURELLES (MAS 426)

Cette séquence s'adresse à l'élève qui est désireux de poursuivre ses études en sciences de la nature ou de s'orienter éventuellement vers la recherche. Il est intéressé à comprendre l'origine et le fonctionnement de certains phénomènes, à les expliquer et à prendre des décisions dans ces domaines. Les principaux concepts qui seront vus sont les suivants : 1) arithmétique et algèbre : expression algébrique, fonction réelle et système; 2) probabilités et statistique : distribution à deux caractères; 3) géométrie et graphes : figures équivalentes, géométrie analytique et mesures. **Pour être admis dans cette séquence, l'élève doit avoir obtenu en mathématique 306 un résultat disciplinaire global de 75% ou plus et avoir obtenu la note de 60% et plus dans les deux compétences du cours.**